



Master Anthropologie

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Anthropologie. 2013, Université Paris Ouest Nanterre La Défense. hceres-02040219

HAL Id: hceres-02040219

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02040219>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation du master



Anthropologie

de l'Université Paris Ouest Nanterre
La Défense

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes Masters – Vague D

Académie : Versailles

Etablissement déposant : Université Paris Ouest Nanterre La Défense

Académie(s) :

Etablissement(s) co-habilité(s) :

Mention : Anthropologie

Domaine : Sciences humaines et sociales

Demande : n° S3MA140007391

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Paris Ouest Nanterre La Défense (Paris 10), UFR Sciences sociales et administration, Bât D et DD, 200 Avenue de la République, 92001 Nanterre Cedex

- Délocalisation(s) :
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

L'objectif de la formation est d'étudier les sociétés humaines et leurs cultures dans toute leur diversité, à la fois spatiale et temporelle. Le but est, à partir de la masse confuse des faits, de dégager un ordre qui leur est sous jacent.

L'enseignement est donné par des ethnologues, des préhistoriens, des ethnomusicologues et des spécialistes réputés de leur domaine, ayant tous une solide expérience de terrain. Cet enseignement présente les acquis de la théorie et de la méthode anthropologique dans une perspective à la fois unitaire et pluridisciplinaire, ainsi que des vues d'ensemble sur des sociétés particulières choisies parmi celles des cinq continents.

Dans cette optique, la formation en première année de master (M1) permet à l'étudiant d'acquérir des connaissances de fond et de forme avec une formation à la connaissance d'une aire régionale ou un approfondissement des connaissances dans le domaine de la préhistoire et de l'ethnomusicologie pour ceux qui se destinent à ces spécialités en seconde année (M2).

En M2 l'enseignement propose deux spécialités : d'une part, *Anthropologie sociale et préhistoire* avec au choix trois parcours : *Ethnologie générale, Anthropologie, philosophie, éthologie, Préhistoire* et d'autre part *Ethnomusicologie et anthropologie de la danse* en co-habilitation avec l'Université Blaise-Pascal de Clermont-Ferrand.

La formation est accessible après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant ou après un parcours de formation continue ou encore en candidat libre par validation des acquis (VES, validation d'études supérieures et VAPP, validation des acquis professionnels et personnels). L'admission est prononcée par un jury



composé de professeurs, maîtres de conférences et enseignants-chercheurs intervenant dans la mention de master. La fiche ADD (annexe descriptive du diplôme) précise que sont admis en M1 les titulaires d'une licence en sciences humaines et sociales et en M2 les titulaires du M1 de l'université Paris 10 et après examen de leur dossier les titulaires du M1 d'une autre université.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le projet pédagogique est bien pensé. Au-delà du tronc commun qui permet aux étudiants de se former à l'épistémologie et à la méthodologie de l'anthropologie, la formation comporte deux spécialités : *Ethnomusicologie et anthropologie de la danse et Anthropologie sociale et préhistoire* qui offre elle-même trois parcours différents : le parcours *Ethnologie générale* qui vise à former des ethnologues de terrain, avec des unités d'enseignement concernant des aires culturelles spécifiques, le parcours *Préhistoire* qui combine une formation à la recherche et un volet professionnalisant, le parcours *Anthropologie, philosophie et éthologie* permet de donner des bases théoriques, empiriques et comparatives permettant d'aborder la question de l'unité de l'homme à travers la comparaison avec les sociétés animales, préhistoriques et contemporaines et une réflexion philosophique sur la condition humaine. Ce dernier parcours qui représente un changement par rapport à l'organisation précédente est bien expliqué et entre bien dans la logique d'un enseignement qui vise à présenter l'anthropologie comme une approche globale du fait humain en s'appuyant sur une approche transdisciplinaire. Toutefois cet objectif souffre quelque peu de sa globalité, ce qui fait apparaître comme relativement flous ses objectifs propres. Cette seconde spécialité apparaît comme une continuité logique offerte aux titulaires de la licence d'anthropologie de Paris 10. Les étudiants en troisième année de licence (L3) sont systématiquement informés de l'existence de la spécialité dans le cadre du master.

L'organisation de la formation est présentée sous forme d'un tableau très complet qui précède le texte de présentation. L'inverse aurait sans doute contribué à rendre plus lisible une structure d'enseignement assez complexe qui mutualise beaucoup de thématiques. La mutualisation est une des grandes originalités de ce master. La fiche mention n'en précise pas le volume, mais indique qu'il y a des mutualisations internes à l'université avec les sciences de l'éducation, la psychologie et la philosophie et des mutualisations externes avec l'EPHE (Ecole Pratique des Hautes Etudes) et l'Université Blaise-Pascal de Clermont Ferrand avec laquelle le diplôme est en co-habilitation. Cette co-habilitation est surtout due à la présence à l'Université Blaise-Pascal d'un professeur spécialiste reconnue d'anthropologie de la danse. Elle permet en outre d'élargir les débouchés pour les stagiaires aux diverses institutions culturelles de la région Auvergne. Adossé aux UMR (unités mixtes de recherche) Préhistoire et technologie, Ethnologie et sociologie comparatives ainsi qu'à l'équipe ANTET (Anthropologie des Techniques des Espaces et des Territoires) de l'UMR Archéologie et sciences de l'antiquité toutes domiciliées à Paris 10, le master fait intervenir 16 chercheurs CNRS (centre national de la recherche scientifique) dans son enseignement et plusieurs autres qui dirigent des mémoires et participent aux jurys. Les étudiants peuvent aussi participer aux nombreux séminaires et colloques qui animent la vie de la recherche sur le campus de Paris 10. Une collaboration existe entre la spécialité *Ethnomusicologie et anthropologie de la danse* et le Centre de Recherche en Ethnomusicologie.

Il existe aussi des collaborations avec l'INALCO (Institut national des langues et civilisations orientales) où les étudiants peuvent apprendre les langues des aires culturelles qui les intéressent, ainsi qu'avec le Musée National d'Histoire Naturelle et le Musée du Quai Branly où des cours sont organisés. Des stages sont aussi communs avec l'université de Montpellier 2.

Selon les parcours choisis, l'enseignement comprend entre 522 et 568 heures réparties sur quatre semestres. Le nombre de cours va en diminuant au fil de la formation pour laisser aux étudiants le temps nécessaire à la réalisation de leur travail personnel. Les cours magistraux représentent chacun un volume de travail de 30 heures validées par la remise d'un travail écrit. Des unités d'enseignement (UE) de travail personnel encadré sont prévues pour permettre la réalisation du mémoire de fin d'études. Des modalités de contrôle terminal sont mises en place pour les étudiants salariés ainsi que pour les étudiants handicapés. La fiche mention ne dit rien de précis sur le mode d'évaluation des connaissances globales et le passage de M1 en M2. Elle précise le mode d'évaluation du mémoire de master.

Les compétences transversales susceptibles d'être acquises au cours de cette formation sont essentiellement d'ordre linguistique et documentaire avec la possibilité de s'initier aux outils informatiques propres à la discipline. La politique de stages s'appuie sur un vaste réseau de partenaires dans le monde des collectivités locales, des musées, des établissements publics de recherche et des institutions culturelles. Des UE sont prévues pour permettre aux étudiants de préparer un colloque ou d'organiser un événement dans une perspective préprofessionnelle. Il n'y a par contre aucune information sur le public concerné.



Du point de vue de son positionnement dans l'environnement socio-économique et scientifique, la mention a initié une collaboration avec divers départements de Paris 10 et elle présente l'originalité au niveau régional et national d'offrir des parcours associant ethnologie, éthologie et philosophie ; elle est la seule à proposer une spécialité en *Ethnomusicologie et anthropologie de la danse*. Dans le parcours *Préhistoire*, la mention est la seule à offrir un enseignement axé sur les changements culturels dans la longue durée et les technologies lithiques.

L'adossment aux milieux socio-professionnels est moins bien renseigné. La fiche donne une liste importante d'institutions culturelles, de collectivités locales et d'organisations non-gouvernementales partenaires, mais ne précise pas en quoi consiste leur collaboration avec le master. Il existe une collaboration avec la ville de Nanterre qui intéresse surtout la spécialité *Ethnomusicologie et anthropologie de la danse* puisqu'il s'agit de constituer le patrimoine musical des Nanterriens en partenariat avec la « maison de la musique » de Nanterre. Au niveau international, la mention fait partie d'un réseau d'universités européennes et entretient des échanges réguliers avec l'Université de Chicago. Il n'est toutefois pas précisé combien d'étudiants du master bénéficient des opportunités offertes par cette ouverture à l'international.

Les principales faiblesses du dossier concernent le suivi des étudiants et le pilotage du master. Des chiffres sont donnés quant aux flux d'étudiants, mais ils restent très lacunaires. On ne sait rien sur les inscrits en M1 ni sur leurs profils et origines universitaires. A la demande de l'AERES, lors de la dernière évaluation, une enquête a été réalisée à partir des réseaux sociaux pour savoir ce qu'étaient devenus les diplômés sortis entre 2000 et 2010. Les résultats ne sont guère significatifs, car le taux de répondants n'est que de 15 %. Pour l'année à venir, il n'y a pas de prévisionnel ferme, mais seulement des déclarations d'intention.

L'équipe pédagogique du master est impressionnante par le nombre et la qualité des intervenants, mais il n'y a pas de comité de pilotage, ni de conseil de perfectionnement. Il n'y a pas non plus d'information concernant les représentants étudiants et les moyens administratifs. Les modalités pédagogiques se limitent au suivi des étudiants dans la réalisation de leur mémoire, jusqu'à la soutenance et le rapport de soutenance est envoyé au jury qui délivre la note finale et classe les candidats aux contrats doctoraux. Il n'y a pas d'évaluation formelle de l'enseignement par les étudiants. Les recommandations de l'AERES sous l'angle du suivi des étudiants ont été suivies a minima.

La fiche répertoire (RNCP) est claire pour ce qui est du contenu de la certification, mais ne donne pas d'éléments très précis sur les titulaires du master. L'annexe descriptive du diplôme (ADD) offre une synthèse assez lisible du contenu du master, de ses modes d'accès et de l'organisation des enseignements.

- Points forts :
 - Projet pédagogique bien pensé.
 - Bon adossment à la recherche et mutualisation très large.
 - Bonne collaboration avec d'autres universités et institutions au niveau national et international.

- Points faibles :
 - Dossier assez lacunaire ; la fiche d'autoévaluation n'est pas remplie.
 - Absence de suivi institutionnalisé du devenir des étudiants, absence de précisions sur les effectifs.
 - Absence de comité de pilotage et absence d'évaluation par les étudiants.

Recommandations pour l'établissement

Il serait souhaitable de réaliser un dossier mention plus précis et plus lisible ainsi qu'une fiche d'autoévaluation complétée. Un comité de pilotage devrait être constitué. Une évaluation ferme et formelle par les étudiants devrait être mise en place. Le suivi et le devenir des diplômés et sortants devrait être réalisé.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Positionnement de la mention dans l'environnement scientifique et socio-économique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : C
- Pilotage de la mention (A+, A, B, C) : C



Evaluation par spécialité

Ethnomusicologie et anthropologie de la danse

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Université Paris Ouest Nanterre La Défense (Paris 10), UFR Sciences sociales et administration, Bât D et DD, 200 Avenue de la République, 92001 Nanterre Cedex

Université Blaise-Pascal - Clermont-Ferrand 2, Campus les Cézeaux BP 104 63172 AUBIERE

Etablissement(s) en co-habilitation(s) :

Université Blaise-Pascal - Clermont-Ferrand 2, 34 avenue Carnot, 63000 Clermont-Ferrand

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité traite de manière complémentaire et interdisciplinaire la musique et la danse tant d'un point de vue anthropologique que musicologique et choréologique. Elle vise à apporter des connaissances sur les théories et méthodes de l'ethnomusicologie et de l'anthropologie de la danse et à donner aux étudiants les capacités nécessaires à aborder la musique et la danse dans une aire culturelle donnée en situant ces manifestations par rapport à l'ensemble de la culture de la société considérée. Plus de la moitié des enseignements sont des cours d'anthropologie, communs avec la spécialité *Anthropologie sociale et préhistoire*. Les enseignements de spécialité permettent l'acquisition des connaissances nécessaires pour aborder la danse et la musique dans leur dimension acoustique et performative. Elles visent à donner les méthodes d'observation et de collecte sur le terrain, de transcription et analyse des données, les techniques d'archivage multimédia et l'acquisition d'un esprit de travail en groupe. Le diplôme est censé déboucher aussi bien sur la recherche que l'insertion professionnelle. Les métiers de l'action culturelle, du spectacle et du patrimoine sont accessibles aux diplômés, de même que les métiers des archives audio-visuelles. L'accès au master se fait à partir d'une licence en ethnomusicologie, ou autre formation pertinente (de préférence ethnologie, sociologie, musicologie, arts du spectacle) ou des professionnels en formation continue peuvent être admis par le jury de validation des acquis professionnels (VAP) ou de l'expérience (VAE).

L'accès en M2 se fait sur dossier pour les titulaires d'un M1 réalisé à distance à Paris-Ouest et après entretien pour les titulaires d'un M1 d'un autre établissement.

- Appréciation :

Les objectifs de la spécialité sont de former des ethnomusicologues et des anthropologues de la danse à la recherche et/ou aux métiers de la culture, leur donner la capacité d'envisager une aire culturelle donnée et de préparer les futurs doctorants à l'entrée en thèse et les futurs professionnels à la compréhension des mécanismes institutionnels. Il s'agit de sensibiliser les futurs professionnels aux problématiques muséographiques et aux méthodes de collecte, d'archivage et d'exposition. L'organisation pédagogique de la spécialité est bien décrite dans le dossier mention dès les premières pages et bien exposée dans les tableaux de la même fiche. Elle s'articule autour d'enseignements de fondamentaux et de stages de terrain obligatoires. Elle comporte des cours spécialisés liés aux politiques culturelles ou à la muséographie, un apprentissage linguistique au choix etc.

Les enseignements fondamentaux se partagent entre théorie et méthode d'approche sur la musique et la danse dans une perspective anthropologique et l'acquisition de technologies filmique et acoustique.

La formation par la recherche est bien décrite dans la fiche concernant la spécialité. Elle montre comment dès le départ, l'étudiant est suivi par un directeur de mémoire et un tuteur choisi pour leurs compétences dans le domaine qui intéresse l'étudiant. En première année (M1), dès le second semestre ils débutent leurs enquêtes de terrain ou préparent leur stage. En M2, le premier semestre est consacré soit à l'analyse des matériaux soit à la



préparation intensive du stage. Le quatrième semestre est consacré soit à la rédaction du mémoire soit au stage qui doit donner lieu à un rapport substantiel. Le mémoire est présenté devant les membres du Centre de Recherche en Ethnomusicologie (CREM) qui constitue le partenaire du master en matière de recherche. La présence de ce centre sur le campus est un atout important pour le master, ses membres ayant des compétences sur toutes les aires culturelles et sur la plupart des thématiques propres à la spécialité. Le centre permet aussi l'utilisation d'un matériel de haute qualité.

Des échanges sont organisés entre l'université de Paris 10 et l'Université Blaise-Pascal de Clermont-Ferrand, certains cours se tenant dans l'une ou l'autre université. Le budget permet la prise en charge des déplacements des étudiants. Les compétences qu'il est possible d'acquérir de façon transversale sont d'ordre linguistique et informatique et s'acquièrent de la même façon que pour l'ensemble de la mention. Pour ce qui est du volet professionnel, les étudiants sont incités à se répartir en petits groupes pour mener à bien des projets divers : organisation d'un colloque ou d'un événement culturel. Les stages se font dans les nombreux organismes avec lesquels la spécialité a créé des relations. La fiche mention en dénombre une vingtaine en Ile de France et en Auvergne. Pour ce qui est des échanges internationaux, on apprend que deux étudiants étrangers ont été accueillis en 2011, un étudiant du M2 a bénéficié d'un séjour à Rome dans le cadre d'un accord de coopération. L'ensemble des étudiants de M2 ont bénéficié de 15 jours d'enseignement à Trondheim en 2011.

Il n'y a pas de VAE, pas d'enseignement à distance et les informations sur les étudiants inscrits dans le cadre de la formation professionnelle sont très floues alors que cette spécialité devrait intéresser les institutions concernées par la musique et la danse. L'attractivité de la formation est difficile à apprécier. La fiche spécialité signale que les effectifs sont très modestes, mais sont en augmentation depuis la création de la spécialité en 2009. Ils viennent de plus en plus d'universités différentes. En 2011, on comptait en M1 douze nouveaux et sept redoublants et en M2 dix nouveaux et quatre redoublants. L'importance des redoublants dénote un taux d'échec élevé : quatre diplômés en M2 en 2010 et 2011. Un seul inscrit en thèse en 2011.

Il n'y a pas d'informations sur le devenir professionnel des diplômés en dehors de celles données dans la fiche mention dont nous avons déjà noté le caractère insuffisant.

L'équipe pédagogique compte trois enseignants de Nanterre : un professeur et deux maîtres de conférence dont un est titulaire d'une habilitation à diriger des recherches, une professeur de Clermont-Ferrand spécialiste d'anthropologie de la danse, un directeur de recherche de l'EPHE et une intermittente du spectacle. Vingt-huit professionnels externes (responsables d'institutions culturelles, directeurs artistiques, conservateurs, danseurs-chorégraphes, directeurs de festival etc.) interviennent dans l'enseignement sans que les modalités pédagogiques de leurs interventions soient précisées. La co-habilitation avec Clermont-Ferrand permet de faire bénéficier les étudiants d'un cours « approches anthropologiques de la danse » en M1 et d'un atelier « la danse comme objet d'anthropologie » en M2. En outre les étudiants peuvent faire des stages à la Direction Régionale de la Culture (DRAC Auvergne) et dans d'autres organismes locaux comme l'agence des musiques des territoires d'Auvergne.

Il n'y a pas de comité de pilotage ni de comité de perfectionnement, pas d'évaluation de l'enseignement par les étudiants et la fiche d'autoévaluation n'est pas remplie.

- Points forts :
 - Bon projet pédagogique.
 - Bon adossement à la recherche.
 - Bonne collaboration avec les milieux professionnels concernés.

- Points faibles :
 - Faible attractivité de la formation.
 - Diminution des poursuites en thèse passées de quatre en 2009 à une seule en 2011.
 - Informations insuffisantes sur le devenir professionnel des étudiants.

Recommandations pour l'établissement

La spécialité est très intéressante dans ses ambitions et son originalité. Mais il faudrait créer un comité de perfectionnement, mieux définir les responsabilités, établir un suivi plus régulier des étudiants et s'interroger sur les raisons du redoublement élevé et des échecs nombreux. Une évaluation par les étudiants doit être mise en place. Il faut mettre au point une méthode plus sérieuse de suivi des diplômés et des sortants en général.



Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : C
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : C



Anthropologie sociale et préhistoire

- Périmètre de la spécialité

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Université Paris Ouest Nanterre La Défense (Paris 10)

Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

Il s'agit de permettre aux étudiants d'acquérir un certain nombre de savoirs propres à la discipline et à ses diverses spécialités et de se former au travail personnel. La spécialité commence en M2, mais dès le M1 il est possible d'acquérir un début de spécialisation sur une aire culturelle au choix parmi celles existant sur les cinq continents. Parallèlement les étudiants acquièrent des connaissances méthodologiques générales et propres à l'ethnologie, comme l'analyse des matériaux de terrain ou l'anthropologie linguistique. En M2, trois parcours sont offerts : *Ethnologie* qui propose une formation axée sur l'apprentissage de la recherche de terrain dans une aire culturelle bien définie, *Ethnologie, philosophie et éthologie* qui propose une approche transdisciplinaire des processus d'humanisation et comprend plusieurs cours mutualisés avec d'autres départements de Paris 10 et des stages en commun avec l'université de Montpellier 2. Enfin, le parcours *Préhistoire* offre des possibilités de poursuivre ses études dans une optique de recherche ou de se professionnaliser.

La plupart des candidats viennent du M1 de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense sauf pour le parcours *Préhistoire* où le nombre d'entrants en M2 venus d'autres universités est plus élevé. Les débouchés présentés concernent la recherche, l'enseignement supérieur, l'ethnologie appliquée, les métiers du développement et de la médiation, les métiers de la communication et de la documentation.

- Appréciation :

Le projet pédagogique vise à donner des connaissances approfondies dans le domaine de l'anthropologie avec des orientations choisies dans le domaine de l'ethnologie de terrain, de la préhistoire et de l'anthropologie de l'environnement, thème approximativement recouvert par le nouveau parcours transdisciplinaire proposé en 2011. Le dossier précise que la spécialité est tournée vers la recherche, mais n'exclut pas la possibilité de se tourner vers l'anthropologie appliquée donnant par la suite la même liste des débouchés possibles que celle concernant l'ensemble du master. La complexité des articulations de cette formation ne la rend pas très lisible.

Les tableaux des enseignements donnés dans le dossier permettent d'y voir plus clair. La structure de la formation distingue trois parcours : *Anthropologie, philosophie, éthologie, Ethnologie générale* et *Préhistoire*. A chaque semestre il existe des enseignements communs aux trois parcours. Dans le M2, l'accent est mis sur l'épistémologie et la méthodologie. Les étudiants doivent suivre les enseignements thématiques et les enseignements de spécialité propres à leurs parcours. La liste des enseignements au choix est très large dans le parcours *Ethnologie générale* avec des enseignements concernant cinq grandes aires culturelles et des enseignements sur les migrations et l'urbanisation. Elle est plus restreinte dans les deux autres parcours. Le dernier semestre prévoit pour tous les parcours un travail personnel encadré valant 18 ECTS.

La spécialité étant avant tout tournée vers la recherche, le travail de réalisation du mémoire commence dès le premier semestre par une élaboration d'un sujet de recherche présentée devant les membres des laboratoires CNRS concernés ; la rédaction d'une bibliographie raisonnée au deuxième semestre sous la responsabilité d'un directeur et d'un tuteur le plus souvent choisis parmi les membres des laboratoires ; la présentation au S3 des matériaux de terrains (ethnographique ou archéologique) devant les membres des mêmes laboratoires et enfin l'évaluation du mémoire en deux temps, par un jury de soutenance puis par un jury élargi comprenant des membres des laboratoires et des chercheurs extérieurs à la formation.

Il y a des interventions régulières dans la formation des chercheurs de l'UMR (unité mixte de recherche) 7186 laboratoire d'ethnologie et sociologie comparative, de l'UMR 7055 Préhistoire et technologie et de l'équipe de recherche Anthropologie des techniques, des espaces et des territoires, trois centres de recherche présents sur le



campus de Paris 10 et comprenant un éventail très large de spécialistes reconnus, ce qui donne un excellent adossement à la recherche.

Les compétences transversales que la formation permet d'acquérir sont d'ordre linguistique et documentaire. En dehors de l'anglais pour anthropologues, beaucoup d'étudiants sont inscrits à l'INALCO avec lequel Paris 10 a passé une convention. Une formation à l'analyse des réseaux est prévue dans la structure d'enseignement et les étudiants peuvent fréquenter l'atelier de mutualisation des compétences organisé à la maison de l'archéologie et de l'ethnologie.

En ce qui concerne la préparation à la vie professionnelle, elle se limite à la préparation d'un colloque ou à une réalisation filmique en petit groupe ou à la réalisation de tout autre évènement.

Il y a peu d'information sur les étudiants inscrits au titre de la formation continue. Rien n'est précisé en ce qui concerne un possible aménagement de l'enseignement pour ceux qui travaillent. Il n'y a pas de validation des acquis de l'expérience ni d'enseignement à distance jugé impossible à mettre en place dans le cadre de cette spécialité.

En ce qui concerne les relations internationales et les échanges d'étudiants, les informations relatives à la spécialité se contentent de reprendre celles peu précises fournies au niveau de la mention. On ne sait pas, par exemple, quelle est la place de la préhistoire dans ces échanges.

L'attractivité de la formation est difficile à apprécier à partir des informations données dans la fiche spécialité. Il est fait état d'une soixantaine d'inscrits en M1 et d'une « petite trentaine » en M2, ce qui, vu les débouchés académiques de l'anthropologie est considéré comme satisfaisant. En *Préhistoire* la pyramide est atypique : peu d'inscrits en M1 et plus en M2 du fait d'apports étrangers à l'université. Dans les autres parcours, la majorité des inscrits en M2 vient du M1 de la mention de master. Les apports externes varient de zéro à six selon les années. Très peu viennent de l'étranger. Le nombre de sortants du master inscrits en thèse va en diminuant régulièrement depuis 2007 et on relève de nombreux redoublements liés à l'impossibilité de réaliser le mémoire dans le temps imparti.

Pour ce qui est du devenir des diplômés, la fiche ne fait que reprendre les chiffres de l'enquête peu représentative, donnés dans la fiche mention sans qu'on sache quelle est la part des diplômés de la spécialité parmi eux. Il est précisé qu'un peu plus d'un tiers des étudiants de la spécialité poursuit en thèse. Il aurait été intéressant de savoir également les résultats de l'insertion professionnelle selon les parcours, la préhistoire n'ayant pas le même éventail de débouchés que l'ethnologie.

En ce qui concerne le pilotage, on note la participation d'une équipe pédagogique d'enseignants-chercheurs variés en termes de sections CNU. Il n'y a pas de comité de pilotage, ni de conseil de perfectionnement, pas de représentants étudiants et sur la spécialité pas d'information de professionnels. La fiche ne contient pas d'information sur les moyens administratifs. On ne sait pas qui est responsable de la spécialité et de ses différents parcours. Il n'y a pas d'autoévaluation.

- Points forts

- Projet pédagogique complexe et ambitieux avec des soucis d'échanges entre les parcours et beaucoup de mutualisations avec d'autres départements.
- Bon adossement à la recherche.
- Bonne politique de relation avec d'autres institutions académiques et muséales.

- Points faibles :

- Manque de pilotage global.
- Pas d'autoévaluation.
- Manque de suivi des diplômés.

Recommandations pour l'établissement

La spécialité pourrait être intéressante, mais est trop peu valorisée dans le dossier en grande partie du fait que le dossier compte trop d'absences d'informations, trop d'imprécision. Il faudrait la repenser en incluant davantage le souci de l'insertion professionnelle et du suivi des étudiants. Il faudrait aussi évaluer le devenir des diplômés en fonction des divers parcours suivis de façon à avoir une idée de ce qu'a apporté le dernier parcours proposé, très intéressant et pertinent du point de vue de la réflexion théorique, mais dont on aimerait savoir ce qu'il peut apporter à des étudiants de master.



Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : C
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : C



Observations de l'établissement

Responsable de la formation :

NOM Prénom | KYBURZ Olivier

Email | kyburz@u-paris10.fr

I/ Observations relatives à la MENTION

1/ Observations portant sur la rubrique « SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION »

Appréciation globale | D'une manière générale l'appréciation globale nous paraît refléter les principales caractéristiques de la formation proposée. Nous sommes satisfaits que le projet pédagogique ait été reconnu comme cohérent et globalement bien pensé. Après discussion en assemblée générale, nous faisons des propositions afin d'améliorer les points jugés plus faibles lorsqu'ils relèvent de notre compétence.

Points forts | Nous sommes particulièrement sensibles au fait que les efforts que nous avons fait en direction de la mutualisation d'enseignements soient apparus comme un point fort de notre formation et que nous soyons parvenus à donner une meilleure visibilité aux relations que nous entretenons avec d'autres universités et institutions nationales et internationales. Nous sommes également satisfaits de voir que l'adossement à la recherche ait été valorisé alors que les restrictions budgétaires nous ont fait renoncer à plusieurs enseignements dispensés par des chercheurs.

Points faibles |

- La fiche d'auto-évaluation sera fournie
 - Le comité de pilotage sera constitué des trois enseignants responsables du Master (un par année de formation et un responsable général), des deux représentants étudiants (un par année de formation), et de la secrétaire du département d'anthropologie. Il se réunira une fois par mois, avant le comité de pilotage de licence et avant les assemblées générales du département. Le bon fonctionnement du pilotage, ne pourrait que bénéficier de l'octroi par l'université d'une secrétaire à plein temps pour notre département.
 - Afin de permettre l'évaluation de l'enseignement par les étudiants, nous sommes actuellement en train de finaliser la réalisation d'un formulaire d'évaluation qui sera distribué à chaque étudiant au cours du dernier tiers de chaque semestre et qui devra être retourné avant la fin des enseignements

2/ Observations portant sur la rubrique « RECOMMANDATION POUR L'ÉTABLISSEMENT »

Les réponses apportées ci-dessus aux différents points faibles vont le sens des recommandations faites pour l'établissement.

3/ Observations portant sur la rubrique « NOTATION »

Nous n'avons pas noté d'incohérence dans la notation, ni de divergence entre la notation et le

commentaire.

II/ Observations relatives à la SPECIALITE 1

Intitulé Ethnomusicologie et anthropologie de la danse

1/ Observations portant sur la rubrique « SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION »

Appréciation globale	L'appréciation globale est précise et détaillée elle n'appelle pas de correctif, à l'exception du taux d'échec élevé que l'évaluateur déduit du nombre important de redoublants. Ces derniers sont bien souvent des étudiants salariés, danseurs ou musiciens engagés dans une activité professionnelle, qui ont d'emblée prévu d'effectuer leur formation sur un temps plus long.
Points forts	Ici encore nous nous félicitons que soit apprécié notre attachement à un enseignement de qualité qui vise une cohérence pédagogique doublée d'une véritable ouverture, tant au monde de la recherche qu'aux milieux professionnels concernés.
Points faibles	La diminution des inscriptions en thèse constatée entre 2009 et 2011 n'est heureusement pas un mouvement irréversible. Cette année même, trois candidats de cette spécialité vont être présentés devant le jury de l'école doctorale pour l'attribution d'une allocation doctorale.

2/ Observations portant sur la rubrique « RECOMMANDATION POUR L'ÉTABLISSEMENT »

Les recommandations rejoignent en partie celles qui sont faites au sujet de la mention en général. La constitution d'un comité de perfectionnement sera pensée en articulation avec le comité de pilotage existant.

II/ Observations relatives à la SPECIALITE 2

Intitulé Anthropologie sociale et préhistoire

1/ Observations portant sur la rubrique « SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION »

Appréciation globale	L'appréciation globale est précise et détaillée, elle ne semble pas appeler de correctif
Points forts	Nous nous félicitons de constater que notre engagement pédagogique et intellectuel transparaisse aussi clairement dans ce projet que l'évaluateur qualifie d'ambitieux.
Points faibles	Les points faibles relevés sont en grande partie les mêmes que ceux concernant la mention dans son ensemble. Nous espérons que la mise en place du comité de pilotage et les autres mesures mises en œuvre seront jugées suffisantes.

2/ Observations portant sur la rubrique « RECOMMANDATION POUR L'ÉTABLISSEMENT »

Nous fournirons, dans le meilleur délai, les informations manquantes au dossier afin de valoriser ce parcours.

3/ Observations portant sur la rubrique « NOTATION »

Aucune incohérence n'a été constatée dans la notation qui est conforme aux commentaires rédigés.

REMARQUE : Les responsables de formation ont apporté, ci-dessus, les observations relatives au rapport d'évaluation de leur formation qui leur semblaient pertinentes.

Deux précisions sont apportées par l'Etablissement :

1/ **L'Observatoire de la Vie Etudiante (OVE)** de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense a été mis en place en juin 2013. En partenariat avec les responsables de formation, il a pour missions de collecter, analyser et diffuser des enquêtes sur la réussite des étudiants dans leur formation et sur leur devenir professionnel. Les équipes de formations bénéficieront, dans le contrat 2014-2018, de ces données demandées par l'AERES. Accessible directement sur le site de l'université (<http://ove.u-paris10.fr/>), l'OVE publiera les enquêtes nationales ou celles de l'établissement.

2/ Dans le contrat 2014-2018, **l'Etablissement s'engage également à définir et à formaliser**, en concertation avec les équipes de formation, **une procédure d'évaluation des formations par les étudiants**, en s'appuyant sur les nombreuses formes d'évaluation qui existent d'ores et déjà dans l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense.

Le Président de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense
M. Jean-François Balaudé

